

# Le vent aurait-il tourné?

**PLATEAU DE DIESSE** Evoquée lors de l'assemblée de Jura bernois. Bienne, la «réhabilitation» du Parc du Mont-Sujet dans le plan directeur régional ouvre de nouvelles perspectives.

PAR DAN STEINER

Quelques lignes dans l'un des nombreux slides projetés lors de l'assemblée générale de Jura bernois. Bienne (Jb.B), l'association des communes de la région. Pas de vague parmi les maires ni les invités à cette deuxième séance annuelle. Pas de courant d'air non plus. Pourtant, l'information transmise par le directeur de Jb.B, André Rothénbühler, a le potentiel de réhabiliter l'éolien, si décrié, dans le paysage régional. Une décision de la Direction cantonale de l'intérieur et de la justice (DIJ), que Le JdJ a pu consulter, donne en effet raison à Jb.B et à la Commune de Plateau de Diesse. Refusant de se plier à l'appréciation de l'Office cantonal des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT), les deux entités ont fait recours contre l'idée de radier le Parc du Mont-Sujet du plan directeur éolien du Jura bernois.



La crête du Mont-Sujet, qui trône au nord des villages de Lamboing (ici) et de Diesse et au sud-est de celle de Chasseral, pourrait voir pousser six machines. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

## Premier projet éolien dans le Jura bernois, en 1995

Porté par l'énergéticien fibourgeois Groupe E, à travers sa filiale Greenwatt, le projet prévoit six machines de 150 m de haut sur le territoire de Plateau de Diesse, pour une production annuelle estimée à 30 GWh. «Après avoir procédé à une pondération des intérêts contraires en présence, la DIJ parvient à la conclusion que les intérêts importants liés à la production d'énergies renouvelables et donc au maintien, au niveau de la planification directrice, du site de Mont-Sujet (...) prédominent face aux intérêts de la protection du paysage», conclut notamment la Direction. Qui annule ainsi la décision de l'OACOT – qui fait d'ailleurs partie de la DIJ – du 12 juin 2020.

Contactée par rapport à son jugement, rendu le 26 octobre et dont le délai de recours court

environ jusqu'à la fin du mois au Tribunal administratif cantonal, elle précise: «L'entrée en vigueur de la décision entraînera également celle du plan directeur éolien pour le Jura bernois, avec la fiche de mesures 2.8 et le périmètre du site.» En clair, le promoteur peut réviser les études nécessaires avant la mise à l'enquête publique du plan d'affectation, qui doit maintenant être élaboré, ajoute la DIJ.

Seul habilité à s'opposer à ce verdict, l'OACOT n'a pas encore formellement pris de décision, mais il semble peu probable qu'il actionne ce levier. Le promoteur, Greenwatt, attend sagement la fin du délai de recours avant de se positionner, délai qui coïncide d'ailleurs avec la fin de la consultation du plan directeur cantonal bernois. Quant à la Commune de Plateau de Diesse, elle s'est déclarée heu-

reuse de cette issue lors de son assemblée ordinaire de mercredi soir mais ne s'épanche pour l'instant pas sur le sujet. Avant de détailler ce qui a fait pencher la balance de la DIJ, citons encore la fiche elle-même, contenue dans le plan directeur régional éolien. Cette dernière indique que «le périmètre du Mont-Sujet présente un très bon gisement éolien». Il faut en effet se rappeler que cette zone a fait l'objet du tout premier projet de parc éolien dans le Jura bernois, porté par Cannon Energie SA, en 1995 déjà.

## Considéré comme crucial

Si le principal argument ayant motivé la décision de la Direction de l'intérieur et de la justice a été mentionné précédemment, la DIJ s'est notamment fondée sur un rapport technique d'octobre 2021 rédigé par l'Office cantonal de

l'environnement et de l'énergie (OEE). Ce dernier répond à plusieurs questions sur la pertinence du site du Mont-Sujet. Premièrement, l'OEE juge le potentiel du site crucial pour respecter non seulement les objectifs énergétiques régionaux, mais aussi cantonaux et nationaux. Si la production atteint les 25 à 35 GWh/an, cela dépasse la limite de 20 GWh/an fixée par la loi fédérale sur l'énergie. «Actuellement, 41 éoliennes sont en service en Suisse. Il en faudrait 600 à 800 grandes pour atteindre les objectifs de la Confédération», note l'OEE. Avec les projets de Montoz et des Quatre Bornes bloqués et celui de Romont dépendant de celui de la montagne de Granges, «il est peu réaliste d'atteindre d'ici à 2030 l'objectif intermédiaire» de la Berne fédérale. «L'abandon du site nous priverait également de la contribution im-

## Pour Court, ESB n'a pas abdiqué

Jeudi, Jura bernois. Bienne a aussi indiqué que les sites de Court et de Romont vont passer de coordination «en cours» à «réglée». L'élaboration d'un plan de quartier est donc désormais possible. Si le second est tributaire de l'avancée du projet du côté de la montagne de Granges, le premier avait été sèchement refusé par la population de Court, amenée, en 2019, à se prononcer sur le plan de quartier valant permis de construire. Le promoteur, ESB, explique aujourd'hui que son projet n'a pas été abandonné. De grosses sommes avaient été investies par la firme biennoise. Celle-là observe désormais l'évolution du projet soleurois avant d'adapter, éventuellement, sa stratégie.

## EN BREF

### MUSIQUE

## Une soirée très biennoise

La chanteuse soul Irina Mossi se produira samedi soir avec son groupe, dès 23h30, à la Coupole Temp de la rue d'Aarberg 72. La Biennoise a invité deux sets de DJs, Root Block Sound et Souldia Sound, respectivement originaires de la cité seelandaise et de Lausanne, afin de prolonger les festivités jusqu'à 6h du matin. Une star suisse du reggae sera également de la partie: Cali P remplace la Seelandaise Lyenne initialement prévue au programme. **MAP**

### BIENNE

## Des sous pour le changement climatique

Le Conseil municipal biennois octroie un crédit d'engagement de 100 000 francs pour l'élaboration du volet «Adaptation au changement climatique» de sa stratégie climatique 2050. En effet, l'Exécutif avait adopté le volet «Protection du climat» en 2020. Au vu de sa position géographique et de sa topologie, la Suisse est particulièrement affectée par la hausse des températures. Par rapport à la moyenne mondiale, elle est presque deux fois plus élevée. Les villes sont d'ailleurs particulièrement exposées. Pendant la nuit, les températures peuvent y atteindre jusqu'à 10 degrés de plus que dans la campagne alentour. Afin de lutter contre le réchauffement excessif et protéger la population de ses conséquences, la Ville de Bienne devra élaborer des principes et des mesures d'ici au mois de février 2024. **MAP**

# La mousse a coulé à flots grâce aux fêtes populaires

**BIÈRE** Les brasseries de la région ont pu tirer leur épingle du jeu cette année.

Les brasseurs sont de retour aux affaires, après quelques années moins clémentes. La chaleur de cet été a notamment poussé à la consommation de boissons fraîches. Arthur Balz, cofondateur de la brasserie BLZ, à Orvin, se réjouit parce que «les gens se sont beaucoup retrouvés dans les fêtes». «C'est une année exceptionnelle», a-t-il même déclaré au micro de Canal 3. Les Orvinois ont ainsi plus que doublé leur production, passant de 85 000 l, avant le Covid, à 210 000 l, cette année. C'est une belle année aussi pour la Brasserie Granicum, à Granges, qui a

vu sa production doubler depuis 2021. Aare Bier, à Bargaen, près d'Aarberg, a aussi pu retrouver des chiffres similaires à 2019. L'entreprise avait subi une perte de 20% pendant la pandémie. Au niveau suisse, cette légère diminution est aussi observable.

## Production doublée

Aare Bier et BLZ ont doublé leur production par rapport à l'avant-Covid. «La hausse des ventes concerne surtout les événements», explique de son côté Lukas Klingler, responsable de la brasserie la Marmotte, à Bienne. Même son

de cloche du côté de BLZ. La brasserie est désormais la 8e productrice du canton, cette année. «Elle doit notamment sa belle croissance à la bière à la pression, servie lors d'événements», complète Arthur Balz. «Le nombre de bouteilles est presque resté stable.» La bière à la pression devrait atteindre 60% des ventes de BLZ cette année et dépasser la bière en bouteille. Au niveau national, l'association suisse des brasseries parle d'une hausse globale de 6% de la consommation. Mais ces chiffres ne doivent pas faire oublier l'augmentation des char-



Les ventes de bières sont reparties à la hausse cette année. PEXELS

ges pour les brasseries artisanales. Lukas Klingler, responsable de la Marmotte, évoque «le coût de l'énergie, qui augmente. Tout comme le verre ou les cartons, ce qui rend le travail plus compliqué en ce moment. L'an-

née prochaine sera plus difficile que les trois précédentes», indique-t-il. Autre nouveauté: l'augmentation de la demande pour la bière sans alcool. Elle représente désormais 6% du marché suisse. **YAT-AWA**